

**Province de Québec
MRC Lac-Saint-Jean-Est
Municipalité d'Hébertville-Station**

SÉANCE ORDINAIRE DU 01 JUILLET 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité d'Hébertville-Station, tenue dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville, 5 rue Notre-Dame, Hébertville-Station, le mercredi 1^{er} juillet 2015, à 19 h 30.

Présents : M. Réal Coté, Maire
Mme Gyna Simard, conseillère # 1
M. Robin Côté, conseiller # 2
M. Hamid Benouanass, conseiller # 4
M. Pascal Vermette, conseiller # 5
M. Michel Claveau, conseiller # 6

Formant quorum.

Était absent avec motivation, monsieur le conseiller François Maltais.

Également présent :

M. Dave Corneau, directeur général.

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE

2. ADMINISTRATION :

- 2.A) *Lecture et acceptation de l'ordre du jour;*
- 2.B) *Exemption de la lecture des procès-verbaux, séance ordinaire du 1^{er} juin 2015 et séance extraordinaire du 23 juin 2015;*
- 2.C) *Adoption des procès-verbaux, séance ordinaire du 1^{er} juin 2015 et séance extraordinaire du 23 juin 2015.*

3. DROIT DE PAROLE

4. RÉOLUTIONS :

- 4.A) *Ressource en loisir – Protocole d'entente;*
- 4.B) *Auscultation de chaussée – Octroi de contrat;*
- 4.C) *Politique d'intégration des arts à l'architecture – Paiement progressif #3;*
- 4.D) *Fourrière municipale – Renouvellement d'entente;*
- 4.E) *Aménagement extérieur centre communautaire;*
- 4.F) *Luminaire parc rue Duchesne;*
- 4.G) *Poteau coin St-Jean-Baptiste et Asselin.*

5. DON ET SUBVENTION :

- 5.A) *Proposition du comité.*

6. URBANISME :

Aucun dossier.

7. AFFAIRES NOUVELLES :

- 7.A) *Vente pour taxes – Offre d'achat;*
- 7.B) *Jean Boudreau – Motion de remerciements;*
- 7.C) *Appui à l'agriculture pour le maintien de la gestion de l'offre dans son intégralité;*

8. RAPPORT DES COMITÉS

9. LISTE DES COMPTES

10. CORRESPONDANCE :

- 10.A) *École du Bon Conseil - Remerciements;*
- 10.B) *Mouvement action chômage;*
- 10.C) *Greenpeace.*

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE

À 19 h 31 Monsieur le Maire Réal Côté préside l'assemblée, et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

2. ADMINISTRATION

2.A) **LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**
R.7307.07.15

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Claveau appuyé par monsieur le conseiller Hamid Benouanass et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté.

2.B) **EXEMPTION DE LA LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX, SÉANCE ORDINAIRE DU 1ER JUIN 2015 ET SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 JUIN 2015**
R.7308.07.15

Il est proposé par madame la conseillère Gyna Simard appuyé par monsieur le conseiller Robin Côté et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE l'exemption de lecture des procès-verbaux soit accordée.

2.C) **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX, SÉANCE ORDINAIRE DU 1ER JUIN 2015 ET SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 JUIN 2015**
R.7309.07.15

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Claveau appuyé par madame la conseillère Gyna Simard et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2015 et de la séance extraordinaire du 23 juin 2015 soient adoptés avec l'ajout, dans le procès-verbal du 1^{er} juin 2015, à la résolution 7295.06.15, du « considérant que » suivant :

« **CONSIDÉRANT QUE** la présente demande est motivée en fonction de l'Article 62 de la loi sur la protection des territoires et des activités agricoles; »

3. DROIT DE PAROLE

Un droit de parole est accordé à 19 h 33.

4. RÉOLUTIONS

4.A) RESSOURCE EN LOISIR – PROTOCOLE D'ENTENTE R.7310.07.15

Il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par monsieur le conseiller Hamid Benouanass et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le protocole d'entente proposé par le Regroupement loisirs et sports Saguenay-Lac-St-Jean (RLS) concernant le partage d'un coordonnateur des loisirs entre les municipalités de St-Nazaire, Desbiens et Hébertville-Station soit accepté;

QUE monsieur le directeur général Dave Corneau soit autorisé à signer tous les documents nécessaires pour que prenne entière effet la présente résolution.

4.B) AUSCULTATION DE CHAUSSÉE – OCTROI DE CONTRAT R.7311.07.15

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres sur invitation a été effectué auprès de trois entreprises afin d'effectuer l'auscultation de la chaussée;

CONSIDÉRANT QUE deux d'entre elles ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Qualitas a été le plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par monsieur le conseiller Robin Côté et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le contrat pour l'auscultation de la chaussée soit octroyé à Qualitas au montant de 5 949,96 \$, incluant les taxes.

QUE monsieur le directeur général soit autorisé à signer tous les documents nécessaires pour que prenne entière effet la présente résolution.

4.C) POLITIQUE D'INTÉGRATION DES ARTS À L'ARCHITECTURE – PAIEMENT PROGRESSIF #3 R.7312.07.15

CONSIDÉRANT QUE l'architecte a émis un certificat de paiement pour les travaux effectués en date du 1^{er} juillet 2015 pour l'œuvre d'art de l'hôtel de ville d'Hébertville-Station;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Gyna Simard appuyé par monsieur le conseiller Michel Claveau et résolu à l'unanimité des membres présents;

QU'un chèque au montant de 5 466,30 \$, incluant les taxes, soit émis à l'artiste, soit monsieur Carl Bouchard.

4.D) FOURRIÈRE MUNICIPALE – RENOUVELLEMENT D'ENTENTE R.7313.07.15

CONSIDÉRANT QUE les normes sont plus strictes;

CONSIDÉRANT QUE le service de fourrière est nécessaire pour la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les coûts des années antérieures ne sont pas élevés;

CONSIDÉRANT QUE la Fourrière municipale d'Alma offre de renouveler l'entente déposée en 2014, une offre à la pièce avec un montant de base;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par monsieur le conseiller Hamid Benouanass et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE l'offre de service de la Fourrière municipale d'Alma soit acceptée pour la période du 30 mai 2015 au 30 mai 2016, soit un montant de base annuel de 1 300 \$, taxes en sus et un service tarifé à la pièce.

4.E) **AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR CENTRE COMMUNAUTAIRE**
R.7314.07.15

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Hébertville-Station prévoit exécuter les travaux d'aménagement extérieur du centre communautaire en 2016, pour un montant estimé supérieur à 25 000\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Claveau appuyé par monsieur le conseiller Robin Côté et résolu à l'unanimité des membres présents;

QU'un montant de 15 000 \$, provenant du surplus accumulé libre, soit affecté à ces futurs travaux.

4.F) **LUMINAIRE PARC RUE DUCHESNE**
R.7315.07.15

Il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par monsieur le conseiller Hamid Benouanass et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE Valmo électrique soit mandaté afin de faire l'installation d'un nouveau poteau et luminaire au parc de la rue Duchesne, au montant de 2 000 \$ plus taxes, tel que soumission du 12 juin 2015.

4.G) **POTEAU COIN ST-JEAN-BAPTISTE ET ASSELIN**

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

5. DON ET SUBVENTION

PROPOSITIONS DU COMITÉ

Aucune proposition n'a été déposée.

6. URBANISME

Aucun dossier.

7. AFFAIRES NOUVELLES

7.A) **VENTE POUR TAXES – OFFRE D'ACHAT**

L'offre d'achat a été refusée, car un appel d'offres sera effectué en 2016 pour la vente des deux lots en question.

7.B) **JEAN BOUDREAU – MOTION DE REMERCIEMENTS**
R.7316.07.15

Il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par madame la conseillère Gyna Simard et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil municipal d'Hébertville-Station remercie spécialement monsieur Jean Boudreau pour le précieux temps offert à la Maison des jeunes d'Hébertville-Station tout au long des 14 dernières années.

7.C) **APPUI À L'AGRICULTURE POUR LE MAINTIEN DE LA GESTION DE L'OFFRE DANS SON INTÉGRALITÉ**
R.7317.07.15

CONSIDÉRANT QU'au Saguenay-Lac-Saint-Jean, il y a plus de 324 entreprises laitières qui génèrent près de 2 518 emplois directs, 12 usines de transformation qui génèrent 985 emplois permanents, ce qui représente près de 124 M\$ en activité économiques en plus d'amener une contribution financière de 250 M\$ de la filière laitière au P.I.B;

CONSIDÉRANT QUE quatre des cinq secteurs de production sous gestion de l'offre sont présents dans la région soit, les œufs de consommation, les œufs d'incubation, le lait et le poulet;

CONSIDÉRANT QUE l'agriculture occupe une grande étendue de notre territoire et que les revenus et les taxes qu'elle génère sont très significatifs;

CONSIDÉRANT QUE les négociations du Partenariat transpacifique (PTP) ont cours actuellement entre le Canada et 11 autres pays;

CONSIDÉRANT QU'une entente est imminente et que les pressions sont fortes pour que le Canada ouvre plus grandes ses portes pour les produits sous gestion de l'offre;

CONSIDÉRANT QUE malgré la promesse du gouvernement canadien affirmant qu'il protégerait la gestion de l'offre avec ses trois piliers (contrôle des importations, planifications de la production et prix aux producteurs), celui-ci a accordé, en 2013, plus de 17 700 tonnes de fromages à l'Europe dans l'entente de l'AECG;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement nous parle déjà de compensations avant même la signature de l'entente du PTP, laissant présager qu'il pourrait accorder à nouveau des accès supplémentaires, affaiblissant une fois de plus un des trois piliers de la gestion de l'offre soit le contrôle des importations;

CONSIDÉRANT QUE le système canadien de gestion de l'offre est l'un des plus justes au monde, que le consommateur ne gagnerait rien advenant l'abolition de ce système et que des entreprises agricoles seraient fragilisées, voire même appelées à disparaître;

CONSIDÉRANT QUE les secteurs sous gestion de l'offre ne sont pas subventionnés puisque leurs prix sont fixés en fonction des coûts de production des fermes les plus performantes et que le producteur est payé de façon équitable;

CONSIDÉRANT QUE l'importance de mobiliser l'ensemble des acteurs économiques pour conserver la gestion de l'offre intégrale avec ses trois piliers sans accès supplémentaires à notre marché.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Hamid Benouanass appuyé par monsieur le conseiller Pascal Vermette et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la municipalité d'Hébertville-Station fasse appel au gouvernement fédéral, par le biais du premier ministre Stéphane Harper, afin qu'il maintienne le système de gestion de l'offre dans son intégralité actuelle en n'accordant aucun accès supplémentaire à nos marchés sous gestion de l'offre dans le cadre du PTP.

8. RAPPORT DES COMITÉS

Une période est accordée aux élus et à monsieur le maire afin de faire le compte rendu de leurs comités.

DÉCÈS DE MONSIEUR RAYMOND-NOËL VERMETTE

R.7318.07.15

Il est proposé par monsieur le conseiller Hamid Benouanass appuyé par monsieur le conseiller Pascal Vermette et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE, le conseil municipal d'Hébertville-Station offre ses plus sincères sympathies à la famille de monsieur Raymond-Noël Vermette;

QUE, pour commémorer le décès de monsieur Raymond-Noël Vermette, un don de 100 \$ soit remis à la Fabrique St-Wilbrod d'Hébertville-Station.

9. LISTE DES COMPTES

R.7319.07.15

Nom	Montant
A.D.M.Q. ZONE 14	60.00 \$
ARLPH SAGUENAY-LAC-ST-JEAN	40.00 \$
ATELIER ROSARIO TREMBLAY	516.79 \$
BC2 GROUPE CONSEIL INC.	3 488.06 \$
BELL CANADA	81.51 \$
BELL MOBILITÉ	112.25 \$
BIOLAB-DIVISION ÉCO-SANTÉ	269.85 \$
C. LE CORDONNIER	103.47 \$
CAISSE POP DES CINQ-CANTONS	3 304.40 \$
CANADIEN NATIONAL	308.00 \$
CARL BOUCHARD	5 466.30 \$
CÉGEP DE ST-LAURENT	1 977.57 \$
CENTRE DU CAMION ALMA	126.14 \$
CHEVALIERS DE COLOMB CONSEIL	220.00 \$
CLAIRE VILLENEUVE	2 500.00 \$
COGECO CÂBLE	91.94 \$
COLLECTES CODERR	1 034.78 \$
CONSTRUCTION S.R.B. SCC	1 377.89 \$
DAVE CORNEAU	102.18 \$
DISTRIBUTION M.I.G.H. INC.	39.50 \$
ÉPICERIE MARCHÉ DE LA GARE	236.92 \$
FÉRBLANTERIE BOILY	91.75 \$
FOURRIÈRE D'ALMA 2007 9176-2401 QUÉBEC INC.	1 494.68 \$
GARAGE JEAN-GUY PERRON	42.25 \$
GRAVIERS DONCKIN SIMARD	1 072.25 \$
GROUPE PAGEX	127.11 \$

GROUPE FORMACTION	241.45 \$
GROUPE ULTIMA INC.	136.00 \$
HEBDRAULIQUE INC.	102.68 \$
HYDRO QUÉBEC	12 661.28 \$
IMPORT DEPÔT	235.02 \$
INSPEC-SOL	1 034.78 \$
INTER-CITÉ USINAGE	4 519.95 \$
ISABELLE FORTIN	12.00 \$
JACQUES DEMERS	1 195.00 \$
LIBRAIRIE HARVEY ENR.	365.56 \$
LYS INFORMATIQUE	3 378.34 \$
MALTAIS OUELLET INC.	116.68 \$
MB SECOURS ENR.	186.26 \$
MÉGABURO	118.89 \$
MESSAGERIE D.M.G.	11.50 \$
MICHEL GAUDREULT	689.57 \$
MRC LAC-ST-JEAN-EST	30 074.37 \$
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO	22 350.24 \$
MUNICIPALITE D' HÉBERTVILLE	700.00 \$
NUTRINOR	344.38 \$
OMH HÉBERTVILLE-STATION	5 355.00 \$
PETITE CAISSE	500.00 \$
PLANTATION DU MAI	3 940.00 \$
PLOMBERIE ROY	1 864.83 \$
PRODUITS BCM LTÉE	331.10 \$
PRODUITS DE SUNCOR ENERGIE S.E.N.C.	631.11 \$
PRODUITS D'ENTRETIEN BOILY	827.43 \$
PRODUITS INDUSTRIELS G.B.	507.25 \$
QUINCAILLERIE TREMBLAY LAROCHE INC.	195.41 \$
RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	1 112.04 \$
RÉSEAU BIBLIO	23.95 \$
S.F. COMMUNICATION	750.22 \$
SANIVAC	430.64 \$
SÉCUOR	32.18 \$
SERVICE BUDGÉTAIRE LAC-ST-JEAN EST	100.00 \$
SIGNALISATION AUDET	209.08 \$
SIGNIS INC.	635.24 \$
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU LAC-ST-JEAN	1 842.13 \$
SPI SÉCURITÉ INC.	683.05 \$
SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC.	4 503.84 \$
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUNI.	203.00 \$
TRANSPORT SANITAIRE FORTIN ENR.	678.35 \$
USINAGE BT	287.44 \$
VALMO ÉLECTRIQUE	463.12 \$
VISA DESJARDINS	1 733.06 \$
SALAIRES NETS	25 272.57 \$
TOTAL	155 871.58 \$

Il est proposé par monsieur le conseiller Hamid Benouanass appuyé par monsieur le conseiller Michel Claveau et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la liste des comptes à payer soit approuvée.

10. CORRESPONDANCE

10.A) **ÉCOLE DU BON CONSEIL - REMERCIEMENT**

L'information a été diffusée.

10.B) **MOUVEMENT ACTION CHÔMAGE**

L'information a été diffusée.

10.C) **GREENPEACE**

L'information a été diffusée.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est accordée aux citoyens dans la salle à 20 h 18.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
R.7320.07.15

Monsieur le conseiller Michel Claveau propose de lever la présente séance.

Monsieur Réal Côté,
Maire

Monsieur Dave Corneau,
Directeur général